

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 10 avril 2018

HEURE	REMARQUES
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	M. Laurent Pilotto remercie les sténographes d'avoir réussi à fournir les notes sténographiques ce matin
9 h 01	Me Thibodeau présente le témoin d'Énergir, M. Fred Bettez, qui s'ajoute au panel pour répondre aux questions relatives à l'utilisation du coût en capital prospectif avant et après impôts et souhaite le voir reconnu comme Expert dans ce dossier
9 h 08	<u>Affirmation solennelle</u> : Fred Bettez, Conseiller financier, Cosime Infrastructure et Énergie Inc., 3 Place Ville-Marie, bureau 400, Montréal <u>Sous la même affirmation solennelle</u> : Russell A. Feingold, Vice-President Black & Veatch, Témoin Expert pour Énergir en réglementation des utilités publiques et tarification Dave Rhéaume, Directeur Réglementation et tarification chez Énergir Marc-André Goyette, Économiste chez Énergir
9 h 08	Le témoin Bettez fait une brève description de son activité
9 h 14	Fin de la description de son activité par le témoin Bettez
9 h 14	Me Thibodeau propose à la Régie de reconnaître le témoin d'Énergir, M. Fred Bettez, comme Expert en financement de projets et d'entreprises dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie
9 h 14	M. Pilotto demande si quelqu'un dans la salle s'oppose à la reconnaissance du témoin Bettez à titre d'Expert en financement de projets et d'entreprises dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie
9 h 15	En l'absence d'opposition, la Régie reconnaît le témoin Bettez comme Expert en financement de projets et d'entreprises dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie
9 h 15	Me Thibodeau suggère une courte présentation du panel pour débiter sur le sujet de l'utilisation du coût en capital prospectif avant et après impôts
9 h 15	Présentation du témoin Bettez
9 h 15	Fin de la présentation du témoin Bettez
9 h 15	L'audience est suspendue
9 h 19	Reprise de l'audience
9 h 19	Contre-interrogatoire du témoin Bettez par Me André Turmel, pour la FCEI
9 h 24	Question de précision par Me Philip Thibodeau à Me André Turmel
9 h 27	Fin du contre-interrogatoire du témoin Bettez d'Énergir par Me Turmel, pour la FCEI

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 10 avril 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 27	Interrogatoire par Me Amélie Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir sur l'utilisation du coût en capital prospectif avant et après impôts
9 h 49	Fin de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
9 h 49	Questions de Me Marc Turgeon, M. Pilotto et Mme Louise Pelletier relatives à l'utilisation du coût en capital prospectif avant et après impôts au témoin Bettez et aux autres témoins d'Énergir
10 h 11	Fin des questions de Me Turgeon, M. Pilotto et Mme Pelletier aux témoins d'Énergir
10 h 11	M. Pilotto fait une remarque aux témoins d'Énergir
10 h 14	Le témoin Bettez est libéré
10 h 14	Me Franklin S. Gertler, pour le ROEÉ, voudrait savoir quel sera l'ordre des contre-interrogatoires suivants
10 h 14	M. Pilotto précise que l'ordre sera Me Sarault (ACIG), Me Turmel (FCEI) et Me Gertler (ROEÉ)
10 h 14	L'audience est suspendue
10 h 27	Poursuite de l'audience
10 h 27	Contre-interrogatoire par Me Guy Sarault, pour l'ACIG, des témoins d'Énergir
10 h 32	Fin du contre-interrogatoire par Me Sarault, pour l'ACIG, des témoins d'Énergir
10 h 32	Contre-interrogatoire par Me Turmel, pour la FCEI, des témoins d'Énergir
10 h 39	Me Thibodeau, d'Énergir, émet une réserve sur la demande d'engagement demandé par la FCEI et précise qu'il faudrait vérifier ce que ça impliquerait pour Énergir
10 h 49	M. Pilotto pense que la formation n'a pas besoin de ce niveau d'information et ne prend pas l'engagement demandé par la FCEI
10 h 49	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Turmel, pour la FCEI, des témoins d'Énergir
11 h 06	Question de précision par Me Thibodeau, d'Énergir, à Me Turmel de la FCEI
11 h 07	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Turmel, pour la FCEI, des témoins d'Énergir
11 h 35	Fin du contre-interrogatoire par Me Turmel, pour la FCEI, des témoins d'Énergir
11 h 35	M. Pilotto demande à Me Gertler, du ROEÉ, s'il s'en tiendra toujours aux 60 mn annoncées pour son contre-interrogatoire
11 h 35	Me Gertler présume que ça devrait même être moins
11 h 35	L'audience est suspendue
11 h 35	Poursuite de l'audience
11 h 35	Contre-interrogatoire par Me Gertler, pour le ROEÉ, des témoins d'Énergir

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 10 avril 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 57	Question de précision de Me Thibodeau à Me Gertler
11 h 57	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Gertler, pour le ROEÉ, des témoins d'Énergir
12 h 02	Question de précision de Me Turgeon aux témoins d'Énergir
12 h 05	L'audience est suspendue
13 h 12	Poursuite de l'audience
13 h 12	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Gertler, pour le ROEÉ, des témoins d'Énergir
13 h 18	M. Pilotto et Mme Louise Pelletier expliquent aux témoins d'Énergir leur compréhension du sujet en discussion et leur demande de valider s'ils en font une bonne interprétation
13 h 24	Poursuite du contre-interrogatoire par Me Gertler, pour le ROEÉ, des témoins d'Énergir
13 h 44	Fin du contre-interrogatoire par Me Gertler, pour le ROEÉ, des témoins d'Énergir
13 h 44	M. Pilotto demande à Me Éric David, d'OC, s'il a une question additionnelle pour les témoins d'Énergir, tel qu'il l'avait mentionné hier
13 h 44	Me David, pour OC, n'aura pas de question additionnelle
13 h 44	Interrogatoire par Me Marilou Lefrançois, pour la Régie, des témoins d'Énergir
13 h 48	<u>Me Lefrançois, pour la Régie, produit :</u> A-0166 : Pièce GI-1, document 1, p. 17 de 20, Gazifère Inc., Témoignage de Jean-Benoît Trahan, Cause tarifaire 2019-2020 (Phase 1), dossier R-4032-2018
	Fin de l'interrogatoire par Me Lefrançois des témoins d'Énergir
13 h 48	Poursuite de l'interrogatoire des témoins d'Énergir par Me Cardinal, pour la Régie
14 h 26	<u>Me Cardinal, pour la Régie, produit :</u> A-0167 : Pièce GM-1, document 2, p.1 de 1, Tableau « Rentabilité du plan de développement 2018-2019 », Énergir s.e.c., Cause tarifaire 2018-2019, Dossier R-4018-2017
14 h 29	Poursuite de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
14 h 35	Questions de précision de M. Pilotto et Me Turgeon aux témoins d'Énergir
14 h 44	Poursuite de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
14 h 46	<u>Me Cardinal, pour la Régie, produit :</u> A-0168 : Pièce Gaz Métro 107, document 10, p. 2 et 3 de 3, Cause tarifaire 2016, Dossier R-3879-2014, Société en commandite Gaz Métro
14 h 46	Poursuite de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
14 h 53	Questions de précision par M. Pilotto aux témoins d'Énergir

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 10 avril 2018

HEURE	REMARQUES
14 h 54	<u>Me Cardinal, pour la Régie, produit :</u> A-0169 : Projet d'investissement visant l'amélioration et le renforcement du réseau de transmission du Saguenay, Suivi de la décision D-2013-192, Pièce Gaz Métro 1, document 3, p. 1 et 14 de 21, Société en commandite Gaz Métro, Dossier R-3919-2015
14 h 54	Poursuite de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
15 h 04	M. Pilotto précise à Me Neuman, de SÉ, que sa preuve sera entendue vendredi matin avant les plaidoiries. Il demande à Me Thibodeau si M. Feingold est disponible demain matin
15 h 05	Me Thibodeau acquiesce
15 h 05	L'audience est suspendue
15 h 20	Poursuite de l'audience
15 h 20	Me Thibodeau précise qu'Énergir n'aura pas besoin des interprètes vendredi, malgré la preuve de SÉ
15 h 20	Poursuite de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
15 h 41	M. Pilotto rappelle l'Article 73 de la <i>Loi sur la Régie de l'énergie</i> aux témoins d'Énergir
15 h 41	Poursuite de l'interrogatoire par Me Cardinal, pour la Régie, des témoins d'Énergir
15 h 52	<u>Engagement n° 1 d'Énergir</u> : Fournir les éléments qui sont pris en considération afin d'identifier les dépassements de coûts pour les projets inférieurs à 1,5 M\$ (Demandé par la Régie)
15 h 53	<u>Me Cardinal, pour la Régie, produit :</u> A-0170 : Tableaux « Nouveaux compteurs et croissance des clients de la franchise »
15 h 53	Me Cardinal précise qu'elle reprendra son interrogatoire demain, dès 9 h
15 h 53	<u>M. Laurent Pilotto, pour la Régie, produit :</u> A-0171 : Questions d'audience de la Régie
15 h 54	Me Gertler demande s'il serait possible de terminer la preuve du ROEÉ demain car son témoin Expert M. Chernick devra repartir
15 h 54	M. Pilotto demande à l'ACIG si son témoin M. Paquin sera disponible demain et jeudi également
15 h 55	Me Sarault acquiesce
15 h 55	L'audience est ajournée au mercredi 11 avril, à 9 h
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3867-2013 Phase 3B

Date : 10 avril 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Marc André Goyette	2018/04/10
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Dave Rhéaume	2018/04/10
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur – Réglementation et tarification	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Russel Feingold	2018/04/10
ENTREPRISE :	Black & Veatch	
PROFESSION :	Vice-Président, Expert pour Énergir en réglementation des utilités publiques et tarification	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Frédéric Bettez	2018/04/10
ENTREPRISE :	Cosime Infrastructure et Énergie Inc.	
PROFESSION :	Conseiller financier, Expert pour Énergir en financement de projet et d'entreprises dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie	
ADRESSE :	3, Place Ville-Marie, Bureau 400, Montréal	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 10 avril 2018**

DOSSIER : R-3867-2013 Phase 3B

Audience concernant la demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M. Laurent Pilotto (Président de la formation), Mme Louise Pelletier et Me Marc Turgeon**

Le procureur de la Régie est : **M^e Amélie Cardinal** assistée de **Mme Marilou Lefrançois**, stagiaire en droit

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR S.E.C.

Représentée par Me Philip Thibodeau

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Guy Sarault

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représenté par M^e Éric David

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)

Représentée par M^e Franklin S. Gertler

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)

Représentée par M^e Dominique Neuman

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?

Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

Début : 9 h

Pause : 12 h 05

Reprise : 13 h 12

Ajournement : 15 h 55

